



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 4355

Texte de la question

Alerté par de nombreux habitants de la Côte-d'Or, M. François Sauvadet souhaiterait appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes qui sortent d'un CES ou d'un contrat similaire, et qui se trouvent la plupart du temps sans rien au terme du contrat. A cela s'ajoute un nombre important de personnes, qui, ayant accepté un contrat à durée déterminée, mettent plusieurs mois pour retrouver leur niveau précédent d'allocation chômage, une fois leur contrat terminé. Ainsi, souhaiterait-il connaître ses intentions afin de lutter contre la précarité de plus en plus grande et de ne pas faire des nécessaires mécanismes de solidarité des mécanismes uniquement d'assistance sans réelle chance d'intégration sociale et d'avenir.

Texte de la réponse

Le contrat emploi-solidarité est un dispositif d'insertion professionnelle destiné aux personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et pour lesquelles le CES constitue la seule voie d'accès à l'emploi. Les instructions relatives au contrat emploi-solidarité invitent les services à privilégier le conventionnement d'employeurs effectuant des efforts particuliers en termes d'accompagnement vers l'emploi de leurs salariés en insertion. Confirmant cette orientation, le programme de lutte contre les exclusions préparé par le Gouvernement réaffirmera le rôle central du suivi des salariés en CES en cours de contrat et prévoira notamment le développement de modules d'accompagnement à la recherche d'emploi ou de parrainage, ces actions étant essentielles pour faire jouer au contrat emploi-solidarité son rôle de sas transitoire vers l'emploi. Il convient de rappeler par ailleurs que, à l'issue du contrat emploi-solidarité, le contrat emploi consolidé permet aux personnes n'ayant pas acquis les moyens de s'insérer dans les conditions classiques du marché du travail de bénéficier d'un emploi durable.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4355

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 mars 1998

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3386

Réponse publiée le : 9 mars 1998, page 1356